

62

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## ET D'APICULTURE

## DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

---

**XVI<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 7. — Juillet 1895.**

---

---

### EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

---

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN  
place de l'Hôtel-de-Ville.

---

1895

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebret. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantrois. — M. le baron Gustave de Rothschild.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

#### BUREAU GÉNÉRAL

*Président* : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantrois. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Lebrasseur. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavallier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Pecquet, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Pillois, Salot, Bordier, Delmont, Leroux, Chéret, Arrachard.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Hennebicq.  
**CREIL.** — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Lachassaigne. *Délégués* : MM. Coutard père et Richard-Mallet.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinef. *Vice-Président* : M. Petit. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.  
**GOUVIEUX (Sous-Section).** — *Président* : M. Cusse. *Vice-Présidents* : MM. Bessin père et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. Bassier et Box.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Secr.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

Le Concours entre les Elèves des Ecoles aura lieu le 1<sup>er</sup> Août prochain.

## CONCOURS

### DU MOIS DE NOVEMBRE

Fleurs. — Fruits. — Légumes.

Chrysanthèmes en pots ou en fleurs coupées.

Une médaille d'or et des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

La date précise sera fixée dans le prochain Bulletin.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 7 JUILLET 1895.

PRÉSIDENCE DE M. VANTROYS, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

M<sup>me</sup> WAGNY, par MM. Thirion et Delamotte.

M. BOUFFETIER, propriétaire à Senlis, par MM. Thirion et Compiègne.

M. MESSIN, à Gouvieux (Sous-Section de Gouvieux).

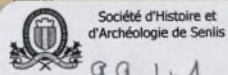
M. BÉRY, jardinier à Betz (Section de Betz).

La correspondance comprend :

1<sup>o</sup> Une lettre de M. le Préfet concernant le rapport annuel.

2<sup>o</sup> Une lettre de M. Thirion, président, empêché d'assister à la séance.

XVI<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 7. — JUILLET 1895.



Notice : 99 41

CP :

SHAS



3° Une lettre de M. Thuillot, secrétaire de la Section de Creil, sur les Visites de Jardin à faire dans cette Section.

4° Le programme des Expositions de Limoges, 27 septembre 1895, et Rouen, 17 novembre 1895.

5° Les catalogues de MM. Aker, à Paris, et Truffaut, à Versailles.

M. Delamotte, secrétaire-général, donne connaissance du résultat des Concours du 16 juin dernier.

L'insertion en est faite dans le présent Bulletin.

Plusieurs membres font remarquer qu'il y aurait peut-être lieu de rapprocher la date du concours de novembre prochain, et de le fixer de préférence à la fin d'octobre. Une décision sera prise dans la prochaine séance.

M. Vantroys, président, donne lecture de plusieurs articles intéressants provenant des Sociétés correspondantes, et la séance est levée à quatre heures après le tirage de la Tombola.

---

*Apports en séance :*

M. MAUFRAS, à Saint-Firmin : Fleurs coupées comprenant notamment : Godetia, Roses, Œillets, Zinnias, Petunias, Anémones, Reines-Marguerites. — *Mention très honorable.*

---

Notre Concours du 16 juin a été très réussi; les produits apportés, bien disposés dans la cour, qui avait été, pour la circonstance, couverte avec les toiles de notre tente, étaient de toute beauté et de qualité absolument supérieure.

Je suis heureux de pouvoir affirmer que cette appréciation était unanime chez tous les visiteurs.

Voici les récompenses accordées :

M. MAUFRAS, jardinier chez M<sup>me</sup> la comtesse de Clinchamp, *médaille d'or* : Petunias doubles, Œillets tiges de fer, Mimulus tigré (en pots);

En fleurs coupées : 50 variétés de Roses, 30 variétés d'Œillets et un lot de Petunias doubles variés.

Le tout bien cultivé et fort apprécié par le Jury.

M. PETIT, pharmacien à Crépy-en-Valois, *médaille exceptionnelle de vermeil avec félicitations unanimes du Jury* :

115 variétés de Roses du plus grand mérite; ce mérite est encore relevé par la sévère correction apportée à l'étiquetage.

Parmi les plus belles, pour ne pas tout citer : Her Majesty, Scipion Cochet, Isaac Pereire, Marie Van Houtte, Beauté inconstante, Erzherzog Franc Ferdinand, Marquise de Vivens, Gloire de Dijon, Marie-Henriette, Maréchal Niel, Madame Falcot, Captain Cristy, Gloire Lyonnaise, baronne Prévot, etc.

Une mention toute spéciale à cette nouveauté importée du Japon, *Crimson Rambler*, qui résiste aux hivers les plus rigoureux et que nous ne pouvons que recommander tout spécialement.

M. GORENFLOT, à Valgenceuse, *médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe* :

56 variétés de Légumes, parmi lesquels de beaux Melons et Choux-Fleurs;

6 variétés de Fraises, dont quelques-unes absolument remarquables par leur grosseur.

M. DAVESNE, chez M. Boissonnas, à Villemétrie, *médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe* :

50 variétés de Légumes, au milieu desquels on remarquait une botte d'Asperges et une de Cerfeuil tubéreux de toute beauté;

8 variétés de Fraises ou Cerises;

Une corbeille de Coleus de semis de 1895.

M. THOMAS, à Chamant, *médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe* :

45 variétés de Légumes, 6 variétés de Fraises, parmi lesquelles à signaler des Quatre-Saisons très belles;

Un lot de Fleurs coupées, comprenant : Renoncules, Roses, Myosotis, Mignardise, Silène et Gaillarde.

Les Légumes exposés par MM. Gorenflot, Davesne et Thomas sont tous de premier choix et le résultat d'une culture intelligemment soignée qui fait grand honneur aux exposants.

M. BRICÉ, à Gouvieux, *médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe* :

Un massif de 60 pots de Geraniums bien variés et bien cultivés.

Il ne nous reste plus qu'à donner rendez-vous à tous nos collègues au Concours d'automne, pour le rendre aussi brillant que possible.

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Sous-Section de Gouvieux.

SÉANCE DU 11 JUILLET 1895.

PRÉSIDENCE DE M. BESSIN, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Étaient présents : MM Bessin père et fils, Bricé, Godefroid (Zéphir), Sylvain Berger.

La parole est à M. le Professeur, qui, selon son habitude, fait une superbe conférence sur le greffage en écusson ; selon lui les rosiers-thés doivent être greffés en juin et juillet, les remontants en août ; pour les pêchers sur amandiers, greffer fin août et septembre ; pour les cerisiers, poiriers et pommiers, greffer dès la première époque d'écussonnage.

Après quelques observations des membres présents et le tirage de la Tombola, la séance est levée à quatre heures.

## LA DESTRUCTION DES OISEAUX utiles à l'Agriculture.

Dans son numéro du 16 mai, le journal l'*Acclimatation* rend compte d'une visite qu'un de ses rédacteurs a faite le dimanche précédent au Marché aux Oiseaux. Outre des milliers d'oiseaux des différentes espèces visées par la loi, il a constaté qu'il y avait 180 à 200 rossignols. « Le soir à cinq heures, il en restait une centaine, dont plus de 60 femelles. »

Tous ces oiseaux, capturés quelques jours auparavant, ne peuvent pas vivre en captivité ; ils meurent d'autant plus rapidement que la liberté leur a été ravie en pleine période de reproduction.

C'est donc une destruction aussi abominable que stupide, ne profitant qu'à une bande d'individus, véritables braconniers, qui, à l'aide de tous les engins prohibés, dépeuplent nos bois et nos champs de leurs hôtes les plus précieux.

En dépit des réclamations réitérées du monde savant depuis nombre d'années, rien n'est donc changé ; témoin ce que m'écrivait en 1892 mon vénérable collègue, M. J. Vian, président honoraire de la Société zoologique de France :

« Le dimanche 1<sup>er</sup> mai, à deux heures, je traversais le Marché aux Oiseaux : j'y ai vu plus de 2.000 chardonnerets dont la fraîcheur des plumes attestait une capture d'un jour ou deux au plus. Certains individus en avaient plusieurs centaines chacun. Il y avait d'autres passereaux dans les mêmes conditions, mais les chardonnerets étaient plus abondants. Je suis rentré chez moi navré. »

Oui, on est navré de voir la loi outrageusement violée sous les yeux même de l'autorité, car il n'y a pas à sortir de ce dilemme : ou M. le Préfet de police ignore les faits délictueux qui se passent ouvertement au Marché aux Oiseaux, et une telle ignorance de sa part serait déjà blâmable ; ou il en

est instruit et laisse faire, et, dans ce cas, c'est au ministre compétent de conclure.

En fait, existe-t-il une loi défendant la capture, le colportage et la vente des oiseaux utiles ? Si oui, j'en demande la rigoureuse application.

Et, en cela, je crois être l'interprète de tous les esprits sensés qui, depuis trop longtemps, ont déjà à déplorer la complicité de l'Administration supérieure dans la destruction en masse des oiseaux insectivores qui s'opère dans l'est et le midi de la France, lors des passages de l'automne et du printemps.

Le moment est venu de faire cesser ces « irrégularités », si l'on veut que la France puisse être représentée avec autorité dans la Commission internationale dont le ministre de l'intérieur a provoqué la réunion, de concert avec le ministre de l'agriculture, pour rechercher justement les moyens de protéger les oiseaux utiles.

Xavier RASPAIL.

(Revue scientifique).

---

## CULTURE FORCÉE

des plantes à fleurs (1).

Par M. L. MAUFROY, de Ferrières.

(Suite).

---

### CAMELLIA

Les Camellias ne sont jamais soumis à une culture forcée proprement dite; une chaleur  $+ 8$  degrés à  $10$  degrés C. suffit pour les avoir en fleurs de novembre en avril; la plupart sont

---

(1) Voir les Bulletins de Novembre et Décembre 1891, et Janvier, Mars, Avril, Mai et Juin 1895.

cultivés en pleine terre. Si, pour une cause quelconque, on désire avancer la floraison il faudra augmenter la chaleur graduellement sans dépasser  $+ 15$  degrés C.

La serre doit être tenue humide, sans pour cela que les boutons soient atteints par l'eau des bassinages donnés autant que possible avec de l'eau de pluie. La variété *alba plena* est la plus cultivée pour le forçage en pots; aussi se trouve-t-elle en fleurs à partir de novembre chez les grands fleuristes parisiens.

La culture en pleine terre, et les soins que réclament les Camellias dans le courant de l'année étant en dehors du programme donné, il n'y a pas lieu de la décrire ici.

### GARDENIA

Si j'ai assimilé les Gardenias aux plantes forcées, c'est que leurs fleurs sont recherchées partout et que sans installation spéciale, avec une simple bâche chauffée au thermosiphon, on peut avoir une abondante floraison de février en juin et de septembre en décembre.

En juin, les plantes qui étaient en pleine terre dans la bâche sont relevées, taillées assez courtes et soigneusement lavées; on les repote et on les place sur couche avec une bonne chaleur de fond, on ombre fortement sans donner d'air. Dès que les racines commencent à tapisser les pots, on aère en augmentant graduellement jusqu'à ce que les châssis soient enlevés, ce qui a lieu environ six semaines après. Les bassinages à l'eau de pluie doivent être fréquents.

Dès que les châssis sont enlevés, on ombre très peu et seulement par le plus fort soleil, afin que les plants se mettent à boutons.

En septembre, on dispose une couche de peu d'épaisseur dans la bâche chauffée; elle est garnie de quelques centimètres de racines provenant des terres de bruyère; on met par-dessus  $12$  à  $13$  centimètres de compost, moitié terreau de feuilles et moitié terre de bruyère.

Les Gardenias mis en pleine terre commencent à fleurir vers le 15 septembre jusqu'en décembre. La chaleur doit toujours être de + 15 degrés à 20 degrés C.

En décembre, les plantes sont mises au repos jusqu'en janvier; à cette époque, on nettoie de nouveau comme il a été dit en premier et on augmente la température; si le chauffage ne suffit pas, la couverture y devra suppléer.

A cette époque, le soleil est quelquefois très ardent, une toile très claire suffit pour garantir les plantes en fleurs. Les jeunes pousses qui accompagnent les boutons sont pincées au-dessus d'un œil, sous peine de les voir tomber quand ils sont prêts d'épanouir.

#### CYTISUS RACEMOSUS

Il faut trois années environ pour obtenir un Cytise bon à être forcé, mais leur beauté s'accroît d'année en année; et les plantes atteignent souvent douze à quinze années et même plus. Quoique la reprise des boutures en soit assez capricieuses, faites en août à froid et sous cloches à l'ombre, elles donnent de bons résultats; elles sont rempotées en petits godets et mises sous châssis froid.

Dès la fin de mai, les jeunes boutures et les plantes qui ont fleuri précédemment sont taillées très courtes et plantées en pleine terre, dans un compost de terre de feuilles, un tiers, et terre de bruyère, deux tiers.

Il ne faut pas craindre de leur donner deux ou trois pincements; la floraison n'est que plus régulière, à moins que l'on en destine quelques-uns pour donner de longs rameaux à fleurs pour les garnitures des vases et gerbes fleuries. Les Cytises sont rempotés en septembre dans des pots plutôt petits que grands. En octobre, dès que les premières gelées apparaissent, ils sont mis en serre froide. Le forçage commence en janvier et + 12 à 14 degrés C. sont suffisants; plus élevée, la chaleur leur fait perdre cette belle couleur jaune d'or qui les fait tant rechercher et les fleurs se tiennent mal;

ils ne demandent pas de bassinage et craignent les arrosages trop fréquents ainsi que les engrais.

(A suivre.)

---

### EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*La Courtilière et les moyens de la détruire.* — En Allemagne, dit M. Decaux, on enfonce à fleur de terre des pots contenant un peu d'eau. Les Courtilières, en poursuivant les insectes, tombent dans ces pots et s'y noient.

En France, on recommande de verser de l'huile dans les trous ou bien encore de l'eau pétrolée. On emploie aussi la suie, la chaux, l'eau bouillante, l'urine, l'eau salée, que l'on verse sur les places infectées pour éloigner ces ennemis.

Des paillassons arrosés chaque jour et disposés près des plantes cultivées forment un piège où les Courtilières viennent passer le jour. On soulève le paillasson et l'on écrase les bêtes.

Tous ces procédés ne sont applicables qu'à la petite culture. Pour la grande culture, M. Decaux conseille l'emploi de chiffons, déchets de coton, étoupes de chanvre ou tourbe végétale imprégné de 40 p 0/0 de pétrole que l'on enfouit à raison de 5.000 kilog. à l'hectare.

Par ce procédé, on met sûrement le semis à l'abri des courtilières, vers blancs, vers gris, etc.

Il conseille aussi le moyen suivant qui serait moins coûteux et qui consiste à tendre des pièges en disposant vers le commencement de septembre des tas de fumier de cheval sortant de l'écurie près des terres infectées.

Les Courtilières viennent se réfugier dans cet abri chaud pour y passer l'hiver. De décembre à février, on retourne ce fumier et l'on détruit les insectes qui sont à moitié engourdis. M. Précassel, jardinier-chef du château de Bagatelle (Bois de

Boulogne), a détruit avec ce dernier moyen 4 à 5.000 courtilières en 1893.

M. Decaux termine en conseillant la protection des crapeaux qui dévorent chaque année un grand nombre de Courtilières et autres insectes nuisibles.

(Lyon-Horticole).

\* \*

*Sur le forçage des Azalea.* — Cette floraison hâtive exige un travail spécial. Les plantes que l'on destine à être forcées doivent être mises en pots vers le 15 septembre, et rentrées en serre au commencement d'octobre. Il est nécessaire de choisir les variétés les plus hâtives, Pauline Mardner, Deutsche Perl, Sigismund Rucker, *Vervaeneana*, *Versicolor*, et de prendre une bonne précaution contre la grise et l'araignée rouge, en trempant les plantes dans de l'eau contenant un mélange de fleur de soufre et de savon noir.

Il faut environ trois semaines à un mois pour faire fleurir ces plantes. On élève progressivement la température jusqu'à avoir 20 à 25 degrés centigrades; pendant ce temps, il faut enlever les bourgeons axillaires qui se développent; secouer de temps à autre les plantes, pour faire tomber les enveloppes florales et les feuilles desséchées, et faire de fréquents bassinages sur les plantes et les tiges. A mesure que la floraison avance, il faut de plus en plus diminuer les bassinages et modérer la température, pour raffermir les tissus et permettre de sortir les plantes, pour les transporter sans danger.

(Journal de la Société nationale d'horticulture).

\* \*

*Hivernage du Musa Ensete.* — Voici, d'après la *Revue horticole*, un nouveau procédé d'hivernage du *Musa Ensete* qui nous semble très pratique et digne d'être recommandé à nos lecteurs.

Il consiste à raser toutes les racines de la plante et à supprimer la plupart de ses feuilles en la relevant de pleine

terre. La plante est ensuite repotée dans un pot proportionné à la grosseur de la base de la tige, mais le plus petit possible, puis rentrée dans une serre chaude pour l'obliger à développer immédiatement de nouvelles racines.

La chaleur élevée de la serre a pour effet de pousser la plante à la végétation, tandis que le contraire a lieu quand on la met dans une caisse, un panier ou autre récipient, et qu'on la rentre en orangerie. La plupart des racines, dans ce cas, ayant été tranchées ou meurtries, elles pourrissent progressivement jusqu'au collet, et, pour peu que la terre et l'atmosphère ne soient pas sèches, ce dernier est atteint à son tour par la pourriture, et la plante périt bien vite. Quand les jeunes racines de la plante opérée sont suffisamment développées pour assurer sa subsistance, on passe celle-ci dans une serre tempérée, où elle ralentit son allure. On l'y laisse jusqu'au mois de mars, époque à laquelle on la transfère encore dans une serre froide. Là elle s'endurcit et l'on obtient ainsi, au moment de la garniture des massifs, une plante résistante et éminemment propre à la mise en pleine terre.

\* \*

*L'Endive ou Witloof*, par M. POIRET-DÉLAN. — « Dans le courant d'août, dit-il, je coupe les feuilles à 3 ou 4 centimètres au-dessus du collet: ces feuilles peuvent être mangées en salade ou données aux lapins. Quand arrive le moment d'en tirer profit, ce qui a lieu depuis le mois de novembre jusqu'en mars, j'arrache ma chicorée, je fais la toilette des racines, en ne leur laissant que 20 centimètres de longueur; je coupe les feuilles à environ 5 centimètres du collet, puis je place ces racines debout sous une cloche, les unes contre les autres, dans du terreau, sous un tas de feuilles. Ce qui vaut encore mieux, c'est un mélange de fumier et de feuilles, qui, par une légère fermentation, produit une température de 10 à 15 degrés centigrades, ce qui active le travail. Pour faci-

liter l'étiollement des plantes, on recouvre les cloches avec du fumier ou des feuilles. Dans ces conditions, cet état particulier d'étiollement s'obtient en douze ou quinze jours. On doit garantir avec soin pendant les fortes gelées, afin de ne pas manquer de plantes propres à la consommation. On doit renouveler le travail tous les huit ou quinze jours. »

Cette méthode excellente convient surtout aux amateurs, qui auront toujours de cette façon des produits frais à leur disposition.

(*Revue horticole*).

\* \*

*Procédé de culture des Haricots.* — M. Lefèvre a semé, le 27 décembre, des Haricots de *Chalandray* et les a cultivés comme à l'ordinaire. Dès qu'il a vu que ses Haricots allaient finir de donner, il a supprimé les 2/3 des feuilles en les pinçant à moitié du pédoncule, puis il a mis un paillis de bon fumier. Les Haricots ont reverdi et bien fleuri.

(*Journal de la Société nationale d'horticulture*).

\* \*

*La Betterave potagère.* — La Betterave n'est pas encore assez appréciée en cuisine; on la consomme presque toujours en salade, et l'on se prive ainsi d'une grande ressource pour l'hiver, au moment où le choix des légumes est peu varié.

On fait cuire les Betteraves soit au four soit à l'eau. Lorsqu'elles sont cuites, elles peuvent être accommodées à la crème ou en salade; dans ce dernier cas, un mélange de Betteraves rouges et jaunes forme une charmante décoration.

Voici une recette que nous nous permettons de donner :

On fait frire à l'avance, dans la poêle, de l'oignon avec du beurre, de la graisse ou de l'huile; on ajoute les Betteraves coupées en tranches minces, puis de la farine; on mouille avec de l'eau, du vin ou du lait; on sale, on poivre.

(*Journal de la Société d'horticulture du Rhône*).

## NOUVELLES EXPÉRIENCES PRATIQUES D'APICULTURE

Par GEORGES de LAYENS (1).

### Expériences sur l'inutilité des doubles parois pour les ruches.

On dit souvent : des milliers d'apiculteurs ont adopté telle ou telle ruche, telle ou telle méthode, donc cette méthode et cette ruche sont bonnes. C'est ce que l'on pourrait dire pour recommander les ruches à double parois. Ce raisonnement est absolument faux. Par exemple, on pourrait appliquer cette manière inexacte de raisonner en disant que depuis les temps les plus anciens, tous les apiculteurs se sont bien trouvés de l'emploi de ruches petites; et cependant tout le monde est d'accord aujourd'hui pour recommander des ruches plus grandes. Ce genre d'argument est donc la négation du progrès.

J'ai cherché à me rendre compte par des expériences précises si la ruche à double paroi, si vantée de nos jours, était supérieure à celle très simple, plus économique et très facile à construire, dont les parois sont tout bonnement recouvertes de paillasons.

*Expérience.*

J'ai fait construire deux ruches en sapin du Nord, le meilleur bois pour cet objet. La capacité de ces ruches était rigoureusement la même, ainsi que l'épaisseur des parois. La première ruche a été entourée d'une enveloppe de bois de sapin de 40 millimètres d'épaisseur qui formait ainsi une ruche à double paroi. L'intervalle entre les parois a été, comme à l'ordinaire, rempli de balles d'avoine.

---

(1) Voir les Bulletins d'Août, Octobre, Novembre et Décembre 1894, Janvier, Mars, Avril, Mai et Juin 1895.

La seconde ruche a eu simplement des parois recouvertes de paillassons.

Les deux ruches avaient exactement la même épaisseur totale, soit 7 centimètres.

Sur chaque ruche, on a cloué un plancher et un plafond de même épaisseur.

HEURE DES EXPÉRIENCES	TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE	TEMPÉRATURE INTÉRIEURE DE LA RUCHE RECOUVERTE DE PAILLE	TEMPÉRATURE INTÉRIEURE DE LA RUCHE A DOUBLE PAROI
<i>1<sup>re</sup> expérience.</i>			
7 h. 1/2	+ 13,20	+ 4,50	+ 4,20
8 1/2	+ 15,40	+ 11,10	+ 11,80
9 1/2	+ 19,10	+ 15,00	+ 15,50
10 1/2	+ 21,60	+ 18,50	+ 19,10
<i>2<sup>e</sup> expérience.</i>			
2 »	+ 14,50	+ 13,00	+ 13,30
3 »	+ 15,70	+ 16,10	+ 16,25
4 »	+ 17,30	+ 17,75	+ 18,10
5 »	+ 17,50	+ 18,35	+ 18,50
<i>3<sup>e</sup> expérience.</i>			
7 1/2	+ 10,30	+ 7,00	+ 7,50
8 1/2	+ 12,20	+ 9,50	+ 9,50
9 1/2	+ 15,10	+ 12,30	+ 12,40
10 1/2	+ 19,20	+ 14,40	+ 14,60
11 1/2	+ 19,20	+ 15,10	+ 15,10
<i>4<sup>e</sup> expérience.</i>			
1 »	+ 12,10	+ 8,10	+ 8,20
2 »	+ 11,00	+ 8,00	+ 8,00
3 »	+ 12,20	+ 8,75	+ 9,10
4 »	+ 15,10	+ 13,10	+ 13,10
5 »	+ 17,20	+ 15,75	+ 15,95
6 »	+ 17,75	+ 17,50	+ 17,55

Au milieu des plafonds, on a percé des trous de même diamètre, destinés à recevoir chacun un thermomètre.

A l'aide de ces thermomètres de précision, on pouvait facilement évaluer avec une rigoureuse exactitude la température. Un troisième thermomètre semblable aux précédents indiquait la température ambiante (1).

Parmi les séries d'expériences que j'ai faites, je n'en citerai que quatre, les autres ayant donné des résultats semblables.

Dans les deux premières expériences, les thermomètres sont restés dans la même situation, tandis que dans les deux suivantes on a croisé les expériences en changeant les thermomètres de place, le thermomètre placé en dehors des ruches restant toujours dans la même initiale.

Le tableau précédent indique les températures prises à la même heure dans la chambre où étaient placées les ruches après leur exposition à l'extérieur, et dans chacune des ruches.

Ces nombres font voir que la ruche à double paroi et la ruche garnie de paille, quelles que soient les circonstances qui ont fait varier la température, se rapprochent ou s'éloignent de la température extérieure d'une manière presque rigoureusement identique.

On peut donc conclure qu'à égalité d'épaisseur, la paroi de la ruche garnie de paille est aussi mauvaise conductrice que la ruche à double paroi. Si l'on objectait que la paille s'use vite, je me contenterais de faire remarquer que j'ai des ruches avec paille depuis vingt ans et j'attends encore pour la remplacer que la paille soit usée.

On doit déduire de ces expériences qu'il ne faut pas compliquer les ruches et les rendre plus chères en les faisant à double paroi, ce qui est de la plus complète nullité.

(A suivre.)

(1) Ces thermomètres provenaient du cabinet de physique de la Sorbonne à Paris et ont été mis à ma disposition par M. Bouty, professeur de physique à la Sorbonne.

Observations faites dans la commune de Borest  
pendant les mois de

MAI 1895				JUIN 1895			
DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE	
		MAXIMA	MINIMA			MAXIMA	MINIMA
1	—	23°	5°	1	0 <sup>mm</sup> 6	23°6	4°9
2	—	20	3	2	—	24 4	5
3	—	20	1	3	—	24 8	5 5
4	3 <sup>mm</sup> 2	17 5	5 2	4	—	25	5
5	—	18 2	4 2	5	—	27	12
6	4 2	16 9	6	6	3 6	27 5	12 4
7	—	18	4	7	—	28	12 8
8	—	25 5	5 5	8	—	28 1	13
9	—	28	3 <sup>(1)</sup>	9	—	30 6	12 <sup>(2)</sup>
10	3 9	28 5	5	10	0 5	25 7	8
11	—	28 5	6	11	—	24 2	7 7
12	—	29 9	6 2	12	—	21	7
13	—	26 9	8	13	—	22 1	6 2
14	—	30	10	14	0 3	16 8	7 2 <sup>(6)</sup>
15	—	20 2	12	15	15 9	22	9 1
16	—	11 6	4 <sup>(2)</sup>	16	—	24	8
17	4 5	11	2 <sup>(3)</sup>	17	—	29	7
18	—	12 9	3 2	18	—	28 8	9 <sup>(7)</sup>
19	7 8	14 8	6 7	19	26 5	20	12
20	8 2	15	7	20	5 7	26	13 5
21	—	16	5	21	—	26 1	12
22	—	25	5 5	22	—	28 8	12 2
23	—	24	6 1	23	—	28	12 6
24	—	26 4	7	24	—	28 1	10 3
25	5 6	26	7 8	25	—	28 3	8
26	2	22 2	6 5	26	—	29 7	4
27	—	25	6 7	27	—	29 7	4 2
28	—	29 1	11 5	28	—	29 9	10 2
29	—	29 2	10	29	0 4	29 8	11 5 <sup>(8)</sup>
30	—	29 8	12	30	—	30 7	12
31	0 2	25	9 8 <sup>(4)</sup>	—	—	—	—
Total	39 <sup>mm</sup> 6			Total	53 <sup>mm</sup> 5		

(<sup>1</sup>) Orage du Nord. — (<sup>2</sup>) Temps froid. — (<sup>3</sup>) Temps froid. —  
(<sup>4</sup>) Pluie. — (<sup>5</sup>) Temps orageux. — (<sup>6</sup>) Pluie. — (<sup>7</sup>) Orages. —  
(<sup>8</sup>) Orage.

Dressé par l'instituteur soussigné,

LAVALLÉE.

Conformément au Règlement,  
les Leçons d'horticulture sont suspendues  
pendant le mois d'Août.

Réunion des Sections pendant le Mois  
d'Août.

- Senlis..... Dimanche 4, à deux heures et demie,  
au local de la Société.
- Crépy-en-Valois..... — 41, à deux heures, à l'Ecole  
communale des Garçons.
- Betz..... Jeudi 15, à deux heures, à la Mairie.
- La Chapelle-en-Serval.. Dimanche 18, à deux heures, chez  
M. Naze.
- Nanteuil-le-Haudouin . Jeudi 22, à deux heures, à la Mairie.
- Creil..... Dimanche 25, à dix heures, à la Mairie.
- Pont-Sainte-Maxence.. — 25, à deux heures, à la Mairie.

Senlis. — Imp. Nouvian.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1883, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10	fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au Salon de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.